

LE DÉCOR DU FOYER

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Dijon

Situé dans : [Théâtre municipal](#)

Emplacement : Foyer

Dossier IM21013410 réalisé en 2022

Auteur(s) : Laurent Poupard



Historique

Le décor du foyer est réalisé en 1828 suivant les dessins de l'architecte Simon Vallot. Le 14 octobre 1827, la sculpture fait l'objet d'un marché avec Jean-Baptiste Plantar, sculpteur des Bâtiments du roi (résidant à Paris, 58 rue du Bas), qui se voit confier, outre celle du balcon en façade, celle "en pierre tendre, bois, plâtre et carton pierre de l'intérieur de la salle et du foyer". Pour le foyer, le marché liste deux "estampages des dessus de porte", 172 modillons et autant de rosaces, 55,39 m linéaires de "petites feuilles d'eau", 56,08 d'oves et autant de pirouettes, 56,84 de tresses et 56,80 de frise. Les moules utilisés pour les motifs en plâtre et carton pierre sont dus au mouleur en plâtre Pouchetty (11 rue Maison Rouge) qui, dans une liste d'octobre 1828, mentionne notamment ceux pour la guirlande de vignes, les cygnes, "la frise de lis accompagnant les cignes", etc. (un Pouchetty fournira aussi en 1867 les trois rosaces du plafond). Le 20 mai 1828, le reste du décor est attribué à Charles et Auguste Moench (dits Munich), dont l'un avait rencontré Vallot à Rome en 1825 ou 1826 et manifesté son intérêt pour le chantier. Dans une lettre au maire, l'architecte signalait le 23 février 1827 que le devis de Ciceri et Lèbe-Gigun s'élevait à près de 140 000 F, "somme que nous ne pourrions atteindre, une concurrence devenait donc utile". Ce sont finalement les frères Moench (demeurant 25 rue des Filles du Calvaire) qui sont retenus par François Nicolas Le Compasseur de Courtivron (1753-1832), dit le marquis de Créquy, maire de Dijon de 1821 à 1830, dont les armoiries sont intégrées à la frise (celles de la ville sont absentes du foyer sur décision du conseil municipal le 8 octobre 1828). Les décors sont restaurés en 1970 par Jean Albert Bourgoin (2 boulevard d'Italie, à Monaco), également chargé de peindre les pilastres "façon marbre". Lors de la même campagne de travaux, la société Veronese (M. Barbier et Cie) met en place trois lustres en cristal de Murano (ceux d'origine avaient été fournis par l'ébéniste parisien Jean-Jacques Werner).

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre :

Simon Vallot (architecte, attribution par source), Jean-Baptiste Plantar (sculpteur, attribution par source), Charles Moench (peintre, attribution par source), Auguste Moench (peintre, attribution par source), Jean Bourgoin (peintre, attribution par source)

Description

Le décor du foyer associe une frise aux pilastres corinthiens, surmontés d'un entablement avec architrave, frise et corniche à modillons. Chacune des deux cheminées en marbre bleu turquin est surmontée d'un miroir.

Eléments descriptifs

Catégories : gypserie

Matériaux : plâtre

Dimensions :

Dimensions non prises.

Iconographie :

La frise reliant les chapiteaux est ornée de guirlandes festonnées et de cygnes aux ailes déployées (la tête alternativement tournée à droite ou à gauche). Celle de l'entablement porte des feuilles de vigne et de raisin avec, au droit de chaque chapiteau, successivement, les meubles des armoiries de François Nicolas Le Compasseur de Courtivron : trois compas, trois bandes d'or, un créquier (ses armoiries se blasonnent ainsi : Coupé : au 1 parti d'azur à trois compas ouvert d'or, les pointes en bas, et d'or au créquier de gueules ; au 2 d'azur à trois bandes d'or).

ornement à forme architecturale

guirlande

cygne

feuille de vigne

raisin

compas

Inscriptions :

Inscription sur phylactères dans la frise de feuilles de vigne au-dessus de chaque cheminée : CUNCTA AD AMUSSIM ("Toutes choses au cordeau", devise de la famille Le Compasseur de Courtivron).

devise, en relief

Sources documentaires

Documents d'archives

- **Archives municipales de Dijon : 4 M 7/2-15. Salles de spectacle. 1794-1878.**

Archives municipales de Dijon : 4 M 7/2-15. Salles de spectacle. 1794-1878.

Lieu de conservation : Archives municipales, Dijon- Cote du document : 4 M 7/2-15

- **Archives municipales de Dijon : série W Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940. Cotation provisoire.**

Archives municipales de Dijon : série W Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940. Cotation provisoire.

Lieu de conservation : Archives municipales, Dijon- Cote du document : série W

- **Foyer du nouveau théâtre. 19 novembre 1828.**

Foyer du nouveau théâtre. Journal de Dijon et de la Côte-d'Or, 17e année, n° 91, mercredi 19 novembre 1828, p. 361-362.

Bibliographie

- **Derrot, Sophie. Les albums de Jean-Baptiste Plantar (1790-1879). Au cœur d'un atelier de sculpteur-ornemaniste au début du XIXe siècle. 2016.**

Derrot, Sophie. Les albums de Jean-Baptiste Plantar (1790-1879). Au cœur d'un atelier de sculpteur-ornemaniste au début du XIXe siècle. Sous les coupoles. Le blog de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art [en ligne]. 2016 [consultation du 12 août 2022]. Accès internet : <https://blog.bibliotheque.inha.fr/fr/posts/plantar.html>

- **Hugonnet-Berger, Claudine ; Maulmin, Pascale de ; Sonnet, Bernard. Théâtres en Bourgogne : architectures du spectacle 1800-1940. 1996.**

Hugonnet-Berger, Claudine ; Maulmin, Pascale de ; Sonnet, Bernard. Théâtres en Bourgogne : architectures du spectacle 1800-1940 / Service régional de l'Inventaire général, Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne ; photogr.

Michel Rosso ; carte Alain Morelière. Dijon : Direction régionale des Affaires culturelles, 1996. 28 p. : ill. ; 23 cm. (Itinéraires du Patrimoine ; 124).

Informations complémentaires

Annexes

Foyer du nouveau théâtre. 19 novembre 1828.

Foyer du nouveau théâtre. *Journal de Dijon et de la Côte-d'Or* 17e année, n° 91, mercredi 19 novembre 1828, p. 361-362.

Jusques à présent nous avons gardé le silence sur l'une des beautés accessoires qu'offre notre nouveau Théâtre, le Foyer. Cette pièce qui règne, au premier, sur toute la largeur du péristile, est conçue dans de belles proportions ; elle présente, et par son architecture, et par les sculptures d'un fini précieux qui la décorent, un ensemble du plus bel effet ; et s'il n'existe dans aucun des théâtres de la capitale un foyer qui l'emporte sur celui-ci, nous ne pensons pas qu'on puisse en trouver un dans les plus grandes villes de province qui puisse lui être comparé.

Mais combien l'art du tapissier appelé à mettre la dernière main à la décoration de ce Foyer, susceptible de plus d'une destination, et à son ameublement, n'a-t-il pas ajouté à sa magnificence !

Nous ne saurions en donner une juste idée, si nous n'offrions une espèce d'inventaire de tout ce qui constitue ces accessoires obligés.

Les deux cheminées construites aux extrémités, en regard l'une de l'autre; sont ornées chacune d'une glace de 10 pieds de hauteur sur 6 de largeur, encadrée dans une bordure de 4 pouces de largeur, formant gorge, à guirlande de laurier.

Les feux en bronze doré et vert antique, et d'une grande dimension, sont richement ornés de feuilles d'acanthe ; ils sont assortis de pelles, pincettes, soufflets et balais de formes élégantes.

Les huit portes figurées aux extrémités, sont ornées de 64 glaces de la dimension des carreaux des croisées.

Ces portes et celles d'entrée, ainsi que les croisées, le tout au nombre de 18, sont décorées de 36 rideaux en mousseline façon de bazin, *agrémentés* de galons rouges. 18 archivoltes du même tissu, disposées chacune en 4 compartimens par un cable rouge avec rosaces en cuivre doré, forment le complément des draperies. La simplicité de cette décoration nous a paru faire ressortir l'architecture d'une manière fort habile et digne de fixer l'attention des amateurs.

Trois lustres en bronze, dorures et cristaux, garnis chacun de 48 bobèches, et d'un modèle neuf très-gracieux, forment un des beaux ornemens de la pièce, et leurs lumières répétées par les glaces produisent un effet que l'œil ne peut se lasser d'admirer.

L'ameublement est composé de 12 fauteuils et 12 chaises, qu'en terme de l'art on appelle *meublans* ; 24 chaises à fond garni et 8 banquettes, chacune à 4 places. Les bois de ces meubles sont en fresne massif *ronceux*, et non en racines d'ormes comme on l'a prétendu. Tout l'ameublement est couvert en maroquin rouge *agrémenté* de galons d'or.

C'est M. J. J. Werner, décorateur et fabricant de meubles du Roi, rue du Bouloy, n° 25, à Paris, à qui la confection de toutes les pièces que nous venons de décrire a été confiée, et nous pouvons dire, sans craindre la plus légère contradiction, que ce fabricant, par l'intelligence et 1^e goût qu'il a développés dans cette circonstance, s'est montré, en véritable artiste, et qu'il a dignement répondu à la confiance que l'administration avait mise dans ses talens. Par l'effet de son art, notre Foyer déjà si beau par lui-même, est devenu un lieu d'un aspect enchanteur lorsque les mille bougies qui y frappent l'œil, en rehaussent l'éclat. Tout y est parfaitement en harmonie. Il n'y a là-dessus qu'une voix.

Ce qu'on ne saurait trop louer dans M. Werner c'est l'emploi qu'il fait des bois indigènes, l'heureux choix qu'il sait en faire, le parti qu'il a l'art d'en tirer. Nous avons admiré le fresne qu'il a employé à la confection des fauteuils, chaises et banquettes. Ce bois est très-beau et produit un effet aussi agréable à l'œil que la plupart des bois exotiques les plus précieux. Honneur à M. Werner et à tous ceux qui, marchant sur ses traces, finiront par nous affranchir du tribut que nous payons à l'étranger pour des bois qui trouvent chez nous de dignes rivaux.

Nous ne sommes point étonné, d'après ce que nous avons aujourd'hui sous les yeux, du succès que M. Werner a obtenu, en 1827, à l'exposition des produits de l'industrie française, et qu'une voie royale a daigné proclamer elle-même. Voici comment s'expliquent là-dessus les journaux de l'époque (1) : « Sa Majesté s'est arrêtée devant l'exposition de M. Werner, dont tous les meubles sont fabriqués avec des bois indigène et garnis avec des marbres de France ; elle a daigné accepter plusieurs meubles en fresne commandés en 1819 dans le but de constater la bonne conservation de cette espèce de bois français. S. M., en se retirant, a dit à M. Werner : *Je suis très-content de vous voir ; vous pouvez être assuré que je saisirai toutes les occasions de vous être utile.* » Quelle émulation n'ont-elles pas dû faire éclore dans l'âme de M. Werner, le germe que ces paroles d'un bon Roi y ont versé !

Nous reviendrons sur cet ingénieux décorateur lorsque nous parlerons de l'ameublement du théâtre ; mais nous ne voulons pas terminer cet article, quoiqu'il nous ait déjà mené plus loin que nous ne pensions, sans apprendre encore à nos lecteurs, que c'est M. Werner qui a été chargé de l'ameublement de la cour royale de Dijon et qu'il a rempli cet objet à la satisfaction, el de la haute administration, et de la haute magistrature.

(1) *Moniteur et Gazette de France*, du 19 août 1827.

Thématiques : salles de spectacle de Bourgogne-Franche-Comté

Aire d'étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Dénomination : décor d'architecture

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du foyer.

21, Dijon place du Théâtre

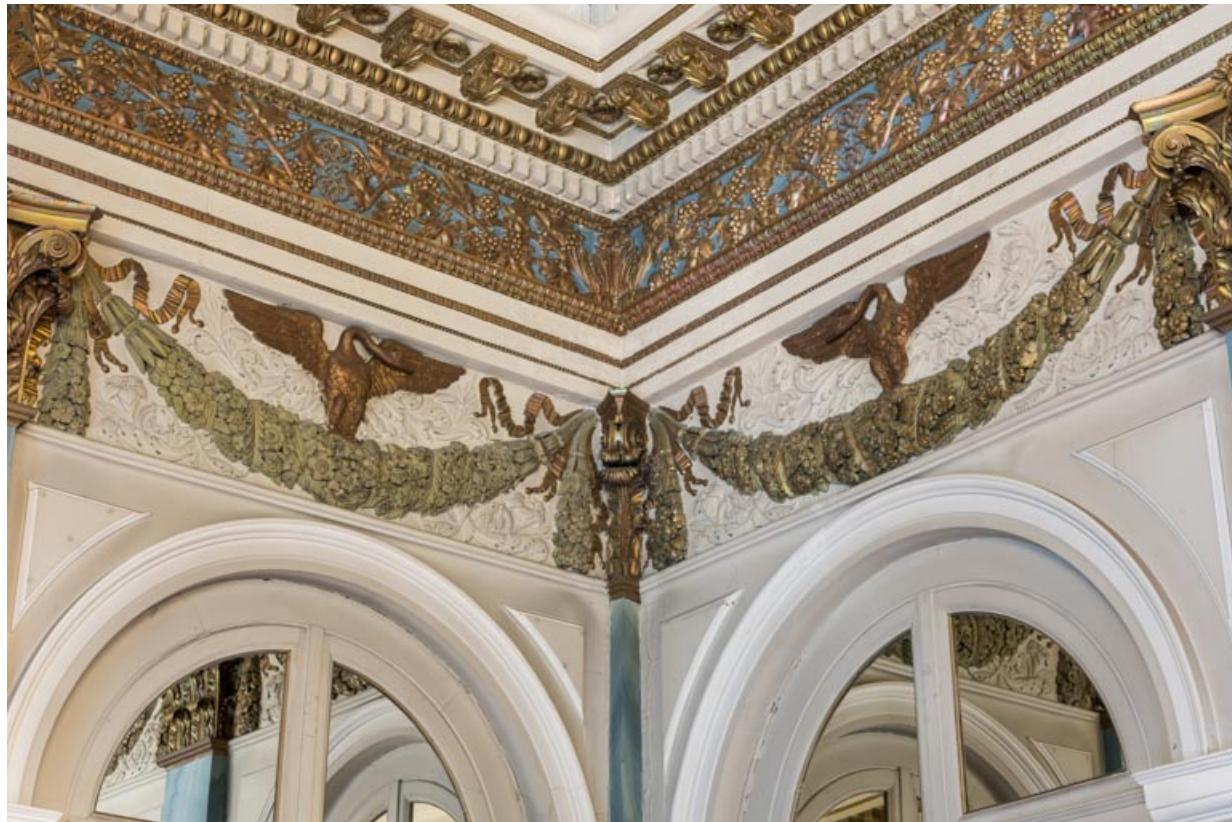
N° de l'illustration : 20222100566NUC4A

Date : 2022

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Décor d'angle.

21, Dijon place du Théâtre

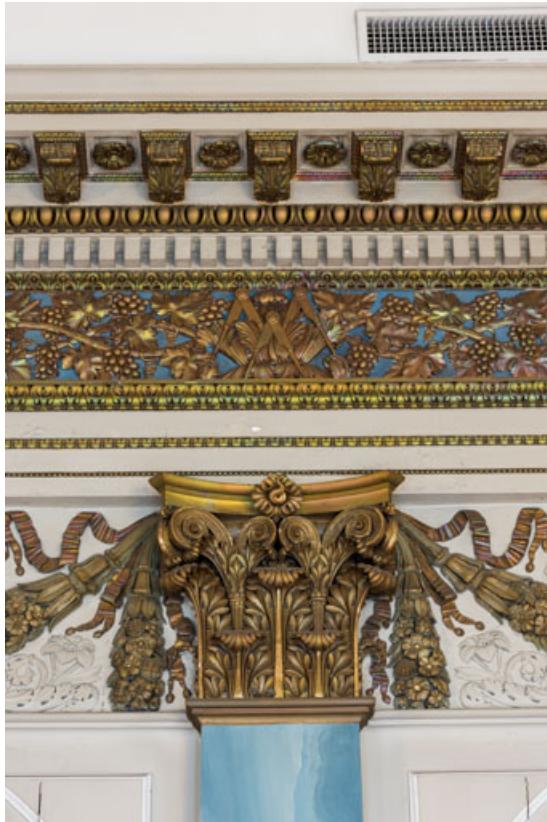
N° de l'illustration : 20222100570NUC4A

Date : 2022

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Chapiteau surmonté de l'entablement avec un motif des compas dans la frise.

21, Dijon place du Théâtre

N° de l'illustration : 20222100567NUC4A

Date : 2022

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Décor en partie haute d'une travée.

21, Dijon place du Théâtre

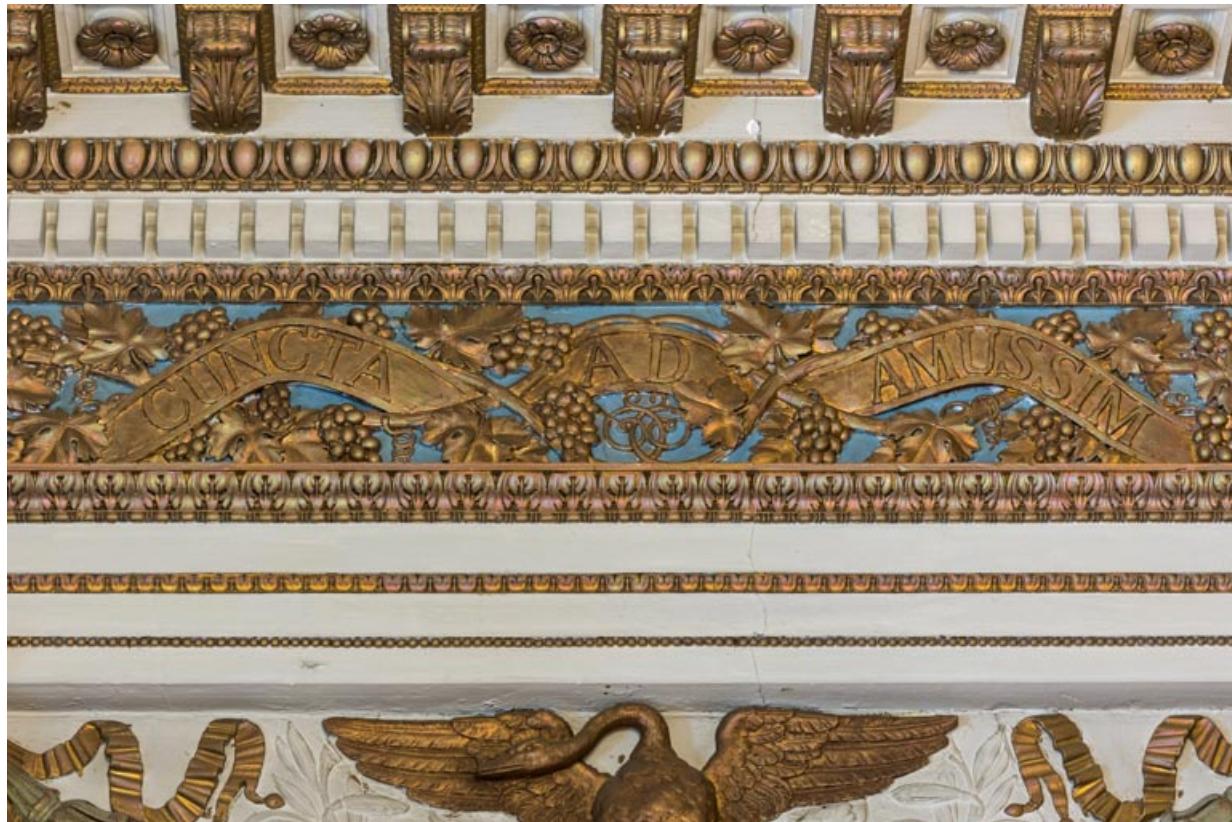
N° de l'illustration : 20222100568NUC4A

Date : 2022

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Frise : devise de François Nicolas Le Compasseur de Courtivron.

21, Dijon place du Théâtre

N° de l'illustration : 20222100569NUC4A

Date : 2022

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Frise : cygne aux ailes déployées.

21, Dijon place du Théâtre

N° de l'illustration : 20222100571NUC4A

Date : 2022

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Rosace au plafond.

21, Dijon place du Théâtre

N° de l'illustration : 20222100574NUC4A

Date : 2022

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Rosace au plafond : détail.

21, Dijon place du Théâtre

N° de l'illustration : 20222100575NUC4A

Date : 2022

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine